

### Sommaire

Page : 1

Tout dépend de toi !

Ouvrez là :

Page : 2

Fin de vie

Ici Radio Retraités !

Page : 3

Autonomie plutôt que dépendance

La "dépendance programmée "

Page : 4

Le Coin LECTURE.

Le saviez-vous ?



L'abolition de l'esclavage, la journée de 8H, les congés payés, les retraites et la sécurité sociale ... ça c'était de l'utopie à l'époque!

Et pourtant !

A force d'expliquer qu'il n'y a pas d'autre alternative, que nous vivons dans un monde global, l'idéologie dominante a réussi à nous faire croire que nous vivons du mieux qu'il est possible, et même que nous vivons au dessus de nos moyens.

Par contre il n'est pas question de remettre en cause le luxe et le faste dans lequel eux-mêmes évoluent.

Ils ont réussi ce tour de force de faire la révolution des riches avec l'assentiment et l'approbation des plus démunis !

Donnons-nous les moyens de rêver !

Donnons-nous aussi les moyens de réaliser nos rêves !

Ne nous trompons pas d'adversaires, ne nous trompons pas de colère !

## Tout dépend de toi ! (enfin presque !)

Lors de sa dernière Commission Exécutive, notre USR 13 a d'ores et déjà acté toute **une série d'actions** à mettre en œuvre dès les premiers jours de janvier.

- Nous savons que l'Agence Régionale de Santé va examiner le **15 janvier** le schéma régional de santé. La CE de l'USR a validé la proposition d'en faire une initiative de rassemblement des retraités, qui reprendra nos revendications en termes de santé et d'autonomie, et en lien avec les questions de pouvoir d'achat des retraites Une convergence avec les actifs du secteur « santé » est à construire.
- Nous savons à ce jour que la *journée d'action nationale interprofessionnelle de la CGT* est fixée au **6 février 2014**. Cependant, au regard de la situation économique et sociale de notre département, la Commission Exécutive de l'UD13 a décidé d'une **Journée d'action interprofessionnelle le samedi 18 janvier 2014**.
- Décision de l'édition d'une « **Carte de Vœux/pétition à Hollande** » reprenant nos revendications sur le pouvoir d'achat, la santé, l'autonomie – carte/pétition arrivera début janvier à l'USR et qui sera encartée dans Vie Nouvelle pour les abonnés. Cette carte de vœux/pétition pourrait être remise dans les préfectures avant le congrès de l'UCR, prévu en mars 2014.
- **Quadrillage de Marseille** à partir du **4 pages de l'UD** sur le **coût du capital**, qui devrait être prêt début janvier, et du champ des UL en y rajoutant le Métro et la Gare.

PS : Les Postiers Retraités ont pour point de distribution la station de Métro Terminus de La Rose. La date et l'heure vous seront communiquées ultérieurement

**BONNE ANNÉE TOUTE VOTRE VIE... !  
Ca nous évite de recommencer tous les ans !**

JAUFFREY JOCELYN

Jean-Paul CASTAING

Christian MOURIER



Patrick MARTI

Michel ROIDOT

Le Bureau de la Section Retraités

## Fin de vie : « Donner aussi les moyens »

Le Comité consultatif national d'éthique a organisé, avec un panel citoyen de 18 personnes, un travail d'audition et d'échanges avec des experts présenté dans un avis rendu public. Il propose un aménagement de la loi avec le développement massif de l'accès aux soins palliatifs, l'autorisation de la sédation en phase terminale, la légation sous condition du suicide assisté et la création d'une exception d'euthanasie.

Cette question, est une affaire de conscience personnelle certes, mais elle ne peut être traitée sans donner les moyens des choix affichés.

Il est évident que la question se pose de permettre à la personne de choisir de mettre fin à ses jours dans la dignité, lorsqu'elle le désire. Il n'est, de la même manière, pas question de condamner pénalement une personne qui aurait assisté une autre personne dans cette décision pour abréger ses souffrances. Pour autant, il ne paraît pas acceptable de dépenaliser

globalement l'euthanasie. Ceci ouvrirait la porte à toutes les dérives eugénistes (1) aux relents dramatiques.

RESPECTER LA VOLONTÉ DES PATIENTS EN FIN DE VIE



Il y a besoin d'une réflexion autour des garanties à obtenir pour respecter les choix des individus et l'accompagnement des professionnels, et ce, sans aucune sanction, prenant en compte le respect de l'humain, de la dignité tant pour les personnes soignées, pour leur famille, que pour les professionnelles.

Aujourd'hui, la douleur peut être traitée. Cela passe par de réelles équipes « douleur », par de vraies consultations « douleur » avec les moyens humains, techniques et financiers, par le développement réel et concret des unités de soins palliatifs à l'échelle du pays, tant en services identifiés qu'en équipe mobile.

La politique de financement des établissements avec la T2A (2), la fermeture de structures de proximité vont à l'encontre de ces réponses.

Il est urgent d'accélérer les formations et la qualification des professionnels face à ces problématiques. Il est indispensable de garantir l'accès aux services de spécialités médicales et chirurgicales pour les personnes âgées.

Il faut une logique de réponse aux besoins humains plutôt qu'une logique financière, comme la porte encore la loi de financement de la sécurité sociale de 2014.

(1) **Eugénismes** : Ensemble des méthodes et pratiques visant à transformer le patrimoine génétique de l'espèce humaine, dans le but de le faire tendre vers un idéal déterminé.

(2) La **Tarification à l'activité (T2A)** est un mode de financement des établissements de santé français issu de la réforme hospitalière du plan Hôpital 2007. Le système T2A présente certains désagréments qui sont d'ores et déjà connus du ministère de la Santé et des Agences régionales de santé. Ainsi, la réduction des durées de séjour et le développement des prises en charge ambulatoires ainsi que de l'Hospitalisation à domicile (pour des patients non rentables) sont à prévoir. De même, la segmentation des séjours, la sélection des patients, l'inadaptation des soins en fonction de la gravité des besoins et la transformation de certains actes externes en hospitalisation sont annoncés comme des effets pervers potentiels.

### Ici Radio Retraités !

Les Chiffres parlent aux Epargnants !

.... je répète :

Les Chiffres parlent aux Epargnants !



\*Les retraits sur le Livret A ont été supérieurs aux dépôts en novembre, pour le 3ème mois de suite, la **décollecte nette atteignant 790 millions d'euros**, selon des chiffres de la Caisse des dépôts

**Cela voudrait-il dire qu'il manque AU MOINS 790 millions dans le budget mensuel des Epargnants ? C'est confirmé : le pouvoir d'achat des ménages français a reculé de 0,1% au troisième trimestre 2013, annonce l'Insee.**

## Autonomie plutôt que dépendance

La CGT récuse le terme dépendance des personnes âgées et parle d'aide à l'autonomie ; il n'y a pas lieu de faire de distinction entre les personnes en situation de « handicap » – jusqu'à 60 ans - et les personnes « dépendantes » – plus de 60 ans -. C'est pourtant ce qui existe aujourd'hui, permettant un financement bien moindre pour les personnes âgées.

L'ambition de la société doit être de redonner leur autonomie aux personnes qui ont perdu la leur, quel que soit leur âge et autant que faire ce peut.

**C'est pourquoi nous parlons d'aide à l'autonomie et non de dépendance.**

En limitant le dossier de l'aide à l'autonomie aux seules personnes âgées, le gouvernement voudrait montrer que cette partie de la population devient une charge pour l'ensemble de la société.

Sur la base de cette conception, **la CGT propose** la création d'une prestation universelle de compensation à l'autonomie quel que soit l'âge.

### La "dépendance programmée "

#### ... aux maisons de retraite et aux groupes d'assurances privées ?

Pour la CGT, la question de la « dépendance » ne peut être dissociée de celle de la définition de la santé que nous mettons en avant. C'est la raison pour laquelle nous considérons qu'il faut parler d'aide à l'autonomie, question de santé qui ne se limite pas aux personnes âgées et qui doit constituer un droit nouveau pris en charge par la Sécurité sociale.

La manière dont la question a été abordée ces dernières années montre bien les dérives actuelles. La séparation de l'hébergement et

du soin a permis l'ouverture d'un marché très lucratif que certains qualifient même « d'or gris ». Plusieurs groupes dominent ce marché avec des taux de croissance annuels de leur chiffre d'affaires de près de 10 % et une excellente rentabilité. Ils ont pour nom Orpéa-Clinéa, Korian ou encore Médica France. Ce qui est encore plus choquant sont les conflits d'intérêt avec des patrons, comme ceux de Korian qui après avoir dirigé des hôpitaux publics où ils ont fermé massivement les structures hospitalières appelées à l'époque de long séjour,

prenant en charge justement des personnes âgées dépendantes, se sont réorientés vers le secteur privé lucratif pour développer une offre de substitution à ce qui n'existait plus dans le secteur public. Pour les personnes âgées et leur famille, les conséquences financières sont particulièrement douloureuses avec des tarifs qui sont en moyenne de 2 200 euros par mois et peuvent dépasser 3 000 euros alors que la retraite moyenne est à 1 200 euros.



### Quand on parle d'assurance « dépendance »

on voit poindre le nez des groupes d'assurance voyant là un marché juteux qui peut s'ouvrir à eux. Cette hypothèse est d'autant plus crédible face à l'antenne de la nécessité de réduction des déficits publics. Il faut être clair, la prise en charge de l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale et plus particulièrement de l'Assurance maladie nécessite d'augmenter la part du PIB qui y est consacrée de 1 à 1,5 points d'ici 2025 (projections

du Conseil d'analyse stratégique). L'effort est donc très modéré et très loin des prévisions des Cassandre qui nous expliquent que c'est impossible face au dogme de la « réduction des déficits publics »

# LE COIN LECTURE



Ce livre rend un hommage émouvant à l'engagement de 200 postières, téléphonistes et télégraphistes durant la Seconde Guerre mondiale. Nombreuses furent celles qui furent arrêtées, emprisonnées, torturées et certaines déportées dans les camps de concentration et d'extermination nazis.

C'est une poignante vérité sur la vie dangereuse de ces résistantes, sur ces femmes qui ont refusé la honte de la soumission à l'occupant et au régime de collaboration. Elles sont l'honneur de la France.

Cet ouvrage a le grand mérite de faire découvrir l'histoire et les destins parfois tragiques de femmes ordinaires, employées dans une administration d'Etat, les PTT à cette époque, mais qui ont accompli des actes héroïques pour notre liberté d'aujourd'hui..



Prix de souscription valable jusqu' au lancement officiel par la Fédération au Conseil National de mars 2014.

### Bon de souscription :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_  
 email : \_\_\_\_\_

### Commande :

(cocher la case correspondante ,recopier ou envoyer au Syndicat=)

- Le facteur et son devenir Tome 1 : Actes du colloque : 18 €
- Le facteur et son devenir Tome 2 : Les témoignages : 7 €
- Les deux livres 25 €

## Tiens voilà le Facteur !

C'est par ces quelques mots, souvent chaleureux, qu'enous ont accueillis pendant des années....

*à tous ceux qui ont distribué le courrier et gardé leur métier au cœur, malgré les années passées.*

*à tous militants, syndiqués ou non qui défendent les valeurs du service public postal*

### « Le facteur et son devenir »

un livre dédié aux travaux du colloque et un deuxième rassemblant les témoignages, plus d'une centaine, recueillis pour sa préparation.

- Ma vieille Carte d'Identité sert encore sa validité passe de 10 à 15 ans, sauf pour les mineurs.
- Je n'aurai plus à payer pour défendre mes droits.:  
**Suppression du timbre fiscal à 35 euros** qui devait être acquitté par tout justiciable (sauf les éligibles à l'aide juridictionnelle) désirant saisir la justice pour un problème civil, commercial, prud'homal, social, rural ou la justice administrative.



**OSEZ LE WEB !**

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>